



Planning cours de danse 2021/2022

(sous réserve de modifications, version du 12.04.2021)

Enseignantes : Mmes Maïté Margue, Magali Saint-Michel Cochet et Sissy Mondloch
Salles de cours : Salle de danse au Pavillon EM2 et Salle de danse au Hall Sportif « op Flohr »
Condition d'admission : âge minimum révolu, test d'aptitude ou autorisation médicale

Danse classique

Eveil à la danse

Eveil à la danse 1 (âge minimum de 4 ans révolus avant le 1er septembre)

1 cours de 45 minutes par semaine

Jeudi 16.00-16.45 ou Samedi 12.15-13.00

Eveil à la danse 2 (âge minimum de 5 ans révolus avant le 1er septembre)

1 cours de 45 minutes par semaine

Mercredi 17.00-17.45 ou Samedi 11.30-12.15

Eveil à la danse 3 (âge minimum de 6 ans révolus avant le 1er septembre)

1 cours de 60 minutes par semaine

Lundi 17.00-18.00 ou Samedi 10.30-11.30

Division inférieure - 1^{er} Cycle

Inférieur 1 (Condition d'admission : âge minimum de 7 ans révolus avant le 1^{er} septembre)

2 cours de 60 minutes par semaine

Mardi 15.00-16.00 et Jeudi 15.00-16.00

ou

Mercredi 16.30-17.30 et Vendredi 17.00-18.00

Inférieur 2

2 cours de 60 minutes par semaine

Mardi 13.45-14.45 et Jeudi 14.00-15.00

ou

Mardi 17.00-18.00 et Jeudi 17.45-18.45

Inférieur 3 (Diplôme du 1^{er} Cycle)

2 cours de 60 minutes par semaine

Mardi 15.00-16.00 et Jeudi 15.00-16.00

ou

Mardi 16.00-17.00 et Jeudi 16.45-17.45

Division inférieure - 2^{ème} Cycle

Inférieur 4

2 cours de 60 minutes par semaine

Mardi 14.00-15.00 et Jeudi 14.00-15.00

ou

Mardi 18.00-19.00 et Jeudi 18.45-19.45

Inférieur 5 & 6 (Diplôme de la 1^{ère} mention)

2 cours de 90 minutes par semaine

Mercredi 17.45-19.15 et Vendredi 18.00-19.30

Danse contemporaine

Division inférieure - 1ier Cycle

Inférieur 1 (âge minimum de 9 ans révolus avant le 1ier septembre)

1 cours de 90 minutes par semaine (

Samedi 9.00-10.30

Inférieur 2

1 cours de 90 minutes par semaine

Mercredi 17.30-19.00

Inférieur 3 et 3.1 (Diplôme du 1^{er} Cycle)

1 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 16.00-17.30

Division inférieure – 2^e Cycle

Inférieur 4

2 cours de 90 minutes par semaine

Lundi 18.00-19.30 et jeudi 16.00-17.30

Formation musicale pour danseurs

Cours de formation musicale pour danseurs.

Formation musicale pour danseurs 1&2

Jeudi 17.45-18.45